

LE CONFLIT COMME SOCIALISATION SELON G. SIMMEL

Plan et résumé de l'essai de Georg SIMMEL sur le conflit

par

Jean Duhaime

Communication présentée au congrès de l'ACFAS

Mai 2001

Introduction

La pensée du sociologue allemand Georg SIMMEL, décédé en 1918 (BOUDON 1985; 1998; BOUDON - BOURRICAUD 1986b; FRISBURG 1984; VANDENBERGHE 2000), est l'objet d'un renouveau d'intérêt depuis une quinzaine d'années, surtout en Europe (WATIER 1994). J. FREUND attribue ce phénomène au fait que, dans le chapitre 4 de sa *Soziologie* de 1908, SIMMEL (1992b) a été le premier à considérer le conflit comme une forme de relation sociale et à examiner les processus de socialisation qu'il met en oeuvre (FREUND dans SIMMEL 1981: 67). Cet essai est maintenant accessible en français (SIMMEL 1992a; 1999)¹; c'est la traduction de 1992 qui est utilisée ici, l'original allemand servant de référence.

Une première lecture de l'essai de SIMMEL peut dérouter: on a le sentiment d'avoir affaire non pas à un exposé méthodique et linéaire, mais à une méditation dense et nuancée, un peu décousue, truffée d'exemples divers, qui mêle à la sociologie des éléments de philosophie, d'histoire ou de psychologie. L'absence de titres et de sous-titres paraît confirmer cette première impression. Pourtant, à l'examen, il semble bien que SIMMEL suive un plan assez rigoureux, dont il livre la clé principale, à mon sens, dans ces phrases de transition qu'on trouve en p. 110: «Jusqu'ici notre étude a fait apparaître toutes sortes de processus d'unification affectant les parties impliquées dans un conflit: mélanges d'antithèse et de synthèse, construction de l'une sur la base de l'autre, limitations et intensifications des deux côtés. A côté de cela, il y a cette autre signification sociologique du conflit: non pas tant celle qui concerne le rapport réciproque des parties, mais la structure interne de chacune d'entre elles.» Par ailleurs, SIMMEL a divisé son exposé en 63 paragraphes: on peut penser que cette division n'est pas anodine et que chaque paragraphe, dont un mot-clé est parfois mis en valeur par l'italique, est doté d'une certaine homogénéité. Il y a aussi, vraisemblablement, une logique dans la séquence des paragraphes. Enfin, la publication préliminaire de cet essai (SIMMEL 1904) s'est faite en trois tranches, auxquelles correspondent les coupures majeures indiquées dans la *Soziologie* (1992b: 349, 368).

C'est pourquoi, plutôt que de déconstruire cet essai pour en extraire les propositions essentielles, comme le fait COSER (1982), il me semble préférable, sur la base des indications fournies par SIMMEL, de dégager l'organisation d'ensemble de sa réflexion et de la résumer telle qu'elle s'offre au lecteur. La reconstitution du plan et la vérification des grandes divisions de cet

essai, suivies de son résumé organique, constituent donc l'essentiel de l'exposé qui suit.

L'essai de Simmel

Plan

Le paragraphe constitue l'unité de base de l'exposé de SIMMEL, et c'est de lui qu'il faut partir pour en dégager le plan. Chaque paragraphe, numéroté selon sa place dans la séquence du texte, peut être résumé en quelques lignes qui en cernent le thème central, et permettent de lui attribuer un titre approximatif. Ensuite, on procède au regroupement des paragraphes qui abordent des thèmes connexes. On remonte ainsi à des ensembles plus importants, qui se laissent hiérarchiser les uns par rapport aux autres, jusqu'à ce qu'on rejoigne les grandes articulations indiquées par SIMMEL lui-même. Ces ensembles de paragraphes et les articulations principales du texte se voient également synthétisées en un titre. On arrive ainsi à proposer le plan suivant qui, sauf exception (# 15a-15b, # 32a-32b, # 62-63), respecte les divisions de SIMMEL :

INTRODUCTION

Le conflit comme socialisation (# 1)

I. RELATIONS RÉCIPROQUES DES PARTIES EN CONFLIT

i. Valeur positive de l'antagonisme

1. Existence de mouvements convergents et divergents (# 2)
2. Rôle positif de l'élément dualiste (# 3)
3. Oppositions et désaccords, éléments des relations (#4)
4. Même l'opposition intérieure est utile (# 5)
5. Les liaisons unitaires, une totalité d'éléments
 - chez l'individu (#6)
 - à l'intérieur d'une collectivité (# 7)
6. Relations sociales et catégories éthiques (# 8)
7. Deux cas-limite
 - le combat pour détruire (# 9)
 - le combat dû au seul désir de se battre (# 10)

ii. La pulsion d'hostilité

1. Existence de l'hostilité naturelle (# 11)
2. Preuves
 - les combats pour des choses futiles (# 12)
 - la facilité de suggérer le climat d'hostilité (# 13)

3. Origine historique de cette pulsion (# 14)
4. La pulsion d'hostilité et son objet (# 15a)
5. Coexistence de la dualité et de l'unité dans le combat
 - le combat ludique (# 15b)
 - le conflit juridique (# 16)
 - autres combats animé par un intérêt objectif (# 17)
 - l'entente secrète à but égoïste (# 18)
6. L'unité comme point de départ du conflit
 - cas-type: familles, peuples, églises (# 19)
 - antagonisme fondé sur des qualités communes
 - . importance accrue d'antagonismes minimes (# 20)
 - . protection moindre d'une relation solide (# 21)
 - . conflits aigus issus de consensus forts (# 22)
 - hostilité fondée sur une appartenance
 - . appartenance commune à un même groupe (# 23)
 - . appartenance étroite: jalousie et envie (# 24),
dépit (# 25), unité avec l'objet de jalousie (# 26)

iii. La concurrence

1. La concurrence, une lutte indirecte (# 27)
2. Valeur de la concurrence pour le cercle social (# 28)
3. Effet de socialisation de la concurrence (# 29)
4. Structure du cercle social et conflits admissibles
 - unité du groupe et hostilité de ses membres (# 30)
 - tolérance des unions étroites, des grands groupes (# 31)
5. Intérêts de groupe interdisant la concurrence
 - absence d'aspiration à posséder un bien (# 32a)
 - aspirations parallèles
 - . concurrence passive (# 32b)
 - . émulation (# 33)
6. Renoncement à la concurrence en général
 - pour favoriser l'unité organique de l'ensemble (# 34)
 - pour préserver l'égalité mécanique des parties (# 35)
7. Limitation de certains moyens de la concurrence
 - limitation inter-individuelle et cartellisation (# 36)
 - limitation supra-individuelle
 - . par le droit: tolérance de la concurrence (# 37)
maintenue loyale (# 38)
et socialement utile (# 39)
 - . par la morale (# 40)

II. EFFETS SUR LA STRUCTURE INTERNE DE CHAQUE PARTIE

1. Nécessité de resserrer tous ses éléments (# 41)
2. Unité souhaitable chez l'adversaire (# 42)
3. Effets unificateurs du conflit
 - dans un groupe en conflit avec une force extérieure
 - . relations internes plus claires et plus fermes (# 43)

- . tolérance réduite des écarts à l'unité (# 44)
- . ennemi bien identifié et cohésion du groupe (# 45)
- chez des personnes ou groupes disparates
 - . le rassemblement perçu comme acte menaçant (# 46)
 - . unification constituée grâce à un conflit (# 47)
 - . association *ad hoc* (# 48)
 - . associations par un sentiment commun (# 49)
 - . unification grâce à un danger chronique (# 50)
 - . pourquoi les alliés sont si différents (# 51)

III. COMMENT UN COMBAT SE TERMINE

1. Alternance de guerre et de paix (# 52)
2. Le désir de paix et ses motivations (# 53)
3. La disparition brusque de l'objet du conflit (# 54)
4. La victoire (# 55)
5. Le compromis
 - possibilité du compromis (# 56)
 - le compromis, début de toute économie civilisée (# 57)
6. La réconciliation et ses effets
 - la réconciliation, une tendance irrationnelle (# 58)
 - intensité moins grande de la relation réconciliée (# 59)
 - la réconciliation trop rapide (# 60)
 - intensité plus grande de la relation réconciliée (# 61)
7. La non-conciliation (# 62-63)
 - signe d'une modification irréversible de l'âme
 - intégration des éléments du conflit dans la relation

Les grandes divisions

Comme on l'a déjà vu, SIMMEL (# 41, p. 110) signale que son exposé comporte deux grands volets. Le premier, abordant «les processus d'unification affectant les parties impliquées dans un conflit» paraît commencer dès le deuxième paragraphe qui soutient qu'il n'y a pas «d'unité sociale dans laquelle les mouvements convergents des éléments ne soient aussi inextricablement mêlés à des mouvements divergents» (# 2, p. 21). Nous sommes bien ici en présence de ces «mélanges d'antithèse et de synthèse» qui, d'après SIMMEL (# 41, p. 110), caractérisent ces processus. Auparavant, au # 1, SIMMEL définit le concept de conflit, d'un point de vue sociologique, comme un moment de socialisation. Le deuxième volet de cette réflexion traite de la manière dont le conflit affecte ou modifie «la structure interne» de chaque partie en cause (# 41, p. 110). Ce volet se termine avec le # 51, puisque le # 52 présente la suite

du texte comme une sorte d'«appendice» à une sociologie du combat, dans lequel sont analysées les «formes dans lesquelles un combat se termine» (# 52, p. 141). On obtient donc ainsi un troisième volet, qui s'étend jusqu'à la fin du texte. L'essai ne comporte pas de conclusion clairement indiquée: SIMMEL prévoyait apparemment une suite à cet exposé, qu'il n'a pas écrite (voir RAMMSTEDT dans SIMMEL 1992b: 896).

Les 39 paragraphes du premier volet se regroupent sous trois thèmes principaux: i. Valeur positive de l'antagonisme (# 2-10, pp. 20-38), ii. La pulsion d'hostilité (# 11-26, pp. 38-73), iii. La concurrence (# 27-40, pp. 73-110). Le passage du premier thème au second est bien marqué par SIMMEL à la fin du # 10: «Ce type de combat pour l'amour du combat semble être entraîné par une certaine pulsion formelle d'hostilité qui s'impose parfois à l'observation psychologique: nous allons à présent parler des différentes formes qu'elle peut prendre». Il est question de cette pulsion jusqu'à la fin du # 26 (p. 73) où la jalousie est présentée comme capable simultanément de haine et d'amour passionnés. Le thème de la concurrence est introduit au # 27 (p. 73) par une définition de sa nature sociologique. Son traitement est complété à la fin du # 40 (p. 110) par l'examen de la limitation de la concurrence par la morale. Les deux autres volets sont moins étendus: ils comportent respectivement 11 et 12 paragraphes et abordent chacun un thème homogène. Ces grandes divisions assurées, on peut maintenant voir plus en détail l'articulation de chacune en la résumant.

Résumé

INTRODUCTION

Dans l'introduction (# 1, pp. 19-20), SIMMEL affirme que le conflit, comme toute interaction entre les hommes «doit absolument être considéré comme une socialisation» (p. 19). Lorsque des contraires s'opposent, plutôt que de s'ignorer ou de se rejeter totalement, ils sont effectivement en relation et visent déjà à surmonter leur dualisme par «une sorte d'unité, quelle qu'elle soit». Le concept de conflit, intégrant à la fois un «contre autrui» et un «pour autrui» désigne donc «le moment positif» qui tisse cette unité (p. 20).

I. RELATIONS RÉCIPROQUES DES PARTIES EN CONFLIT

i. Valeur positive de l'antagonisme

SIMMEL traite de la valeur positive de l'antagonisme dans neuf paragraphes qu'on peut regrouper en sept idées principales.

1. Il établit d'abord l'existence de mouvements convergents et divergents aussi bien chez l'individu que dans la société (# 2, pp. 20-22). Ce sont ces forces «attractives et répulsives» qui donnent à la société sa forme: «La société a besoin d'un certain rapport quantitatif d'harmonie et de dissonance, d'association et de compétition, de sympathie et d'antipathie pour accéder à une forme définie» (p. 22). Aussi nécessaires l'une que l'autre, ces forces ont toutes deux une valeur positive pour la société.

2. En soulignant ainsi le rôle positif de l'élément dualiste (# 3, pp. 22-23), SIMMEL veut dissiper un malentendu. Parce que l'opposition agit parfois de manière destructrice sur les éléments d'un ensemble et peut causer leur disparition, on déduit, à tort, «qu'elle doit agir de la même façon sur l'ensemble de la relation» (p. 23); au contraire, son impact global est tout à fait positif, «après la disparition des relations singulières qu'il a pu détruire».

3. SIMMEL suggère donc que les oppositions et désaccords font partie intégrantes des relations sociales (#4, pp. 23-26), aussi bien entre les membres de communautés étroites (le couple) qu'entre ceux de plus grands ensembles (castes hindoues, etc.).

4. Il n'est d'ailleurs même pas nécessaire que l'opposition se manifeste extérieurement pour être utile (# 5, pp. 26-28) puisqu'un sentiment d'opposition peut déjà suffire à «rétablir l'équilibre intérieur» (p. 26). Le même sentiment rend la vie urbaine supportable en établissant des distances variables entre nous et les multiples individus avec lesquels elle nous met en contact.

5. En fait, aussi bien dans les processus psychiques et les relations individuelles (# 6, pp.28-32) que dans les relations de groupes (# 7, pp. 32-34), l'ensemble des liaisons sont unitaires, constituées de la totalité des éléments qui les composent; elles ne sont dissociées que dans notre analyse.

6. Le dosage variable de l'antagonisme et de l'unité détermine ainsi un vaste éventail de relations qui vont de l'harmonie à l'hostilité et fait coïncider «la série sociologique avec la série éthique» (# 8, pp. 34-35), même si l'essence de l'éthique va bien au-delà de ces manifestations extérieures.

7. En terminant, SIMMEL considère deux cas-limite, dans lesquels il n'y a apparemment pas de «moment d'unité». Le combat pour détruire (# 9, pp. 35-37) peut tout de même comporter

un «moment de socialisation», dès qu'on épargne la victime ou qu'on limite la violence: en temps de guerre, ce sont de telles mesures qui rendront ensuite possible la construction de la paix entre les ennemis (p. 36). La limite absolue semble atteinte «lorsqu'il y a des énergies internes qui ne peuvent être satisfaites que par le combat en tant que tel» (# 10, pp. 37-38); à la base de ces élans destructeurs se trouverait «une pulsion formelle d'hostilité» que SIMMEL veut maintenant considérer.

ii. La pulsion d'hostilité

Dans les 17 paragraphes qu'il consacre à la pulsion d'hostilité, SIMMEL aborde six points essentiels, les deux derniers étant l'objet d'une réflexion plus élaborée.

1. Faisant appel au témoignage des moralistes, SIMMEL postule l'existence, à côté de la sympathie entre les hommes d'une «hostilité donnée naturellement» (# 11, pp. 38-40). On pourrait y voir un véritable instinct primaire et fondamental d'opposition ou de protection qui pousse la personne à s'affirmer par la négation de l'autre.

2. Pour prouver, en quelque sorte, l'existence de cet «instinct de lutte», SIMMEL recourt à deux faits d'expérience. Il constate d'abord que les combats les plus graves ont souvent des causes tout à fait futiles (# 12, pp. 41-42): «On a l'impression que jamais les hommes ne se sont aimés pour des choses aussi minimes et dérisoires autant qu'ils ne se sont haïs pour elles» (p. 42). Il note encore qu'il est beaucoup plus facile de suggérer à autrui le climat d'hostilité (# 13, pp. 42-44) que le climat de confiance; cela tend à démontrer que l'âme «aurait en elle un besoin enraciné de haïr et de combattre» (p. 43).

3. SIMMEL croit que cette pulsion peut avoir une origine historique (# 14, pp. 44-45): il s'agirait d'un «état d'irritation résiduel,» passé «dans le fond héréditaire de notre espèce»; il résulterait des luttes incessantes auxquelles nous sommes contraints par des intérêts de toute nature. Ainsi, pour les Indiens et d'autres civilisations anciennes, la guerre était-elle la forme de contact habituelle avec d'autres groupes.

4. Par ailleurs, la pulsion d'hostilité, comme la pulsion amoureuse, ne s'applique qu'à un objet adéquat (# 15a, pp.45-47): «L'amour et la haine... auront... besoin que leurs objets aient une structure propre à les recevoir, et seule cette action conjointe constituera le phénomène dans sa totalité» (p. 46). Cette interaction est aussi facilitée par une «capacité interne d'adaptation qui

produit en nous les sentiments... les plus adéquats pour la situation donnée» (pp. 46-47).

5. La pulsion d'hostilité s'exprime dans divers types de combat où coexistent la dualité et l'unité. Dans le combat ludique (# 15b, pp. 47-48), on s'unit pour se battre, et «on se bat en se soumettant à des normes et des règles reconnues des deux côtés» (p. 48). De même le conflit juridique (# 16, pp. 48-52) «repose sur une large base de consensus entre les adversaires»: soumission commune à la loi, reconnaissance que la décision soit s'appuyer exclusivement sur le poids objectif des motifs, respect de formes contraignantes, conscience que la procédure a lieu au sein d'un pouvoir et d'un ordre social (p. 51). D'autres combats sont également animés par un intérêt objectif (# 17, pp. 52-56): l'élément commun aux deux parties, «le fait que chacune ne défend que la cause et son droit et renonce à tout ce qui est personnel et égoïste» confère à ce type de combat une dureté particulière que les instances personnelles ne viennent ni aggraver ni adoucir (p. 54). Enfin, l'élément commun aux adversaires peut être moins noble, par exemple lorsqu'il existe «une entente secrète des parties dans un but égoïste qui leur est commun» (# 18, pp. 56-57), telle la volonté deux grands partis politiques anglais du XVIII^e s. de maintenir le régime aristocratique.

6. L'hostilité envers deux parties peut être d'autant plus forte que le conflit est fondé sur une unité préalable entre elles, tenant à des qualités ou appartenances communes: ainsi, les conflits les plus vifs ont souvent lieu au sein des membres d'une même famille, d'états voisins ou d'Églises parentes (# 19, pp. 57-58).

L'existence de qualités communes peut donner lieu à des conflits passionnés et radicaux pour trois raisons. D'abord, elle crée un vaste champ de similarités, mais aiguise aussi la sensibilité aux différences, ce qui donne davantage de relief aux antagonismes les plus minimes (# 20, pp. 59-63). Deuxièmement, lorsqu'on a conscience que ses sentiments pour autrui sont «irrévocables et sans réserve», on est moins soucieux de préserver la relation exempte «de tout ce qui pourrait lui porter ombrage» (# 21, SIMMEL 1992b: 314-315). En outre, «quand l'hostilité est née à partir de solidarités anciennes» (# 22, pp. 63-64) le besoin de bien marquer sa spécificité par rapport à l'ex-partenaire conduit à souligner plus fortement les points de désaccord et à laisser la différence «déborder son foyer originel et envahir tous les autres points comparables» (p. 63).

L'hostilité fondée sur l'appartenance commune à un même groupe suscite la haine sociale (# 23, pp. 64-66) envers le membre perçu comme une menace pour le groupe. Si les

affrontements de ce genre sont si violents, c'est que chaque partie a le sentiment de lutter, au nom du groupe, non contre «*son propre* adversaire, mais aussi celui de l'unité sociologique qui lui est supérieure» (p. 66).

La jalousie s'enracine dans le sentiment d'une appartenance encore plus étroite (# 24, pp. 67-68). Si le sentiment de l'envieux porte sur l'objet du désir, celui du jaloux se tourne vers le détenteur de l'objet sur lequel il revendique un droit. Entre ces deux extrêmes, le dépit (# 25, pp. 68-71) est le «le désir envieux d'un objet... seulement parce que l'autre le possède» (p. 68). Fondée sur une relation positive, une unité éclatée (# 26, pp. 72-73), la jalousie pousse quiconque l'éprouve à détruire cette relation; elle constitue peut-être «le phénomène sociologique où la construction de l'antagonisme à partir de l'unité trouve sa forme la plus subjectivement radicale» (p. 73).

iii. La concurrence

Pour terminer ce premier volet, SIMMEL livre ses observations sur la concurrence, qui «présente des types particuliers d'une telle synthèse» d'unité et d'antagonisme (p. 73). Sept éléments majeurs se dégagent des 14 paragraphes de cet exposé.

1. Au plan sociologique, la concurrence se définit comme une lutte indirecte (# 27, pp. 73-77), consistant «dans les efforts parallèles des deux parties en vue d'un seul et même enjeu» (p. 73). Ici, la victoire résulte «de la réalisation de valeurs qui sont au-delà du combat lui-même» (p. 77).

2. La concurrence est généralement avantageuse pour le cercle social, (# 28, p. 77), puisqu'elle fait produire des valeurs sociales objectives dont il bénéficie et dont une de ses parties tire une satisfaction subjective.

3. La concurrence a un effet de socialisation (# 29, pp. 77-82) encore plus important. Elle représente en réalité une «immense force de synthèse» (p. 79) qui rapproche le concurrent de celui qu'il cherche à séduire, l'amène à s'adapter à lui et à repérer ses désirs les plus intimes. En dépit de ses aspects négatifs indéniables, la concurrence «reste malgré tout une concurrence pour l'homme, une lutte pour plaire et pour rendre service... bref, un tissu de milliers de fils sociologiques» (pp. 79-80).

4. Selon SIMMEL, il existe «une relation entre la structure de chaque cercle social et la quantité admissible de conflits entre ses éléments (# 30, pp. 82-84). Dans un groupe uni, les

forces de synthèses permettent de supporter l'antagonisme interne sans éclater, sauf si son principe vital «consiste en une unité et une solidarité importantes» (p. 84). Cela est vrai dans les unions étroites comme dans les grands groupes (# 31, pp. 84-86): bien qu'il puisse tolérer la haine et l'antipathie sans rupture extérieure, le mariage peut perdre son sens profond à partir d'une cassure imperceptible. Certains grands groupes, à solidarité organique, tolèrent l'hostilité interne en équilibrant «les actifs et les passifs» de leur vie globale; d'autres isolent les parties qui se heurtent, évitant ainsi que l'ensemble soit affecté (p. 85).

5. S'agissant de la concurrence, la structure du cercle est encore déterminante. De fait, les intérêts constituant le contenu de certains cercles interdisent tout simplement la concurrence. C'est le cas d'un groupe comme la famille, fondé sur une racine unique, plutôt que sur la visée d'un but commun (# 32a, pp. 86-88). Même dans un groupe tel que la communauté religieuse, dont les membres aspirent parallèlement à un but commun (# 32b, pp. 88-90), il n'y a tout au plus qu'une concurrence passive, puisque chacun peut atteindre le but sans que les autres en soient exclus. L'émulation religieuse (# 33, pp. 90-92) n'est pas non plus une véritable compétition, puisqu'elle ne lie pas le succès d'une personne à la performance d'une autre.

6. Il arrive aussi qu'on renonce à la concurrence en général pour favoriser l'unité organique, notamment en régime socialiste ou communiste (# 34, pp. 92-96). Cette technique vise un maximum d'efficacité grâce à une direction centralisée et à l'économie d'énergies dûe à l'absence de frictions; elle se prive cependant des avantages de la concurrence individuelle. La constitution de corporations (# 35, pp. 96-98) est un autre cas de figure où l'on renonce à la concurrence, mais cette fois pour préserver l'égalité mécanique des parties de l'ensemble. SIMMEL estime que l'option pour une ou l'autre ces formes, de préférence à l'organisation concurrentielle, repose en définitive sur des motifs sentimentaux et non sur des choix rationnels.

7. Sans renoncer à la concurrence, on peut néanmoins en limiter certains moyens et ne se livrer qu'à une concurrence relative, «formée en vue du *bénéfice* et empêchée de s'égarer dans des canaux où elle affaiblit les forces des *deux parties*» (p. 98).

SIMMEL range ici la limitation inter-individuelle (# 36, pp. 98-100), par exemple celle qui pousse les commerçants d'une localité à convenir de l'heure de fermeture de leurs établissements; parce qu'elle consiste essentiellement à renoncer à offrir certains avantages au consommateur, cette forme de limitation peut ouvrir la voie à la cartellisation, c'est-à-dire à la disparition de toute concurrence.

La limitation de la concurrence peut aussi provenir d'instances supra-individuelles comme le droit et la morale. Même si elle doit ruiner l'un des concurrents, la concurrence est considérée comme légale (# 37, pp. 101-103), dans la mesure où les protagonistes n'ont aucune intention de nuire et ne se livrent pas à la violence; la société trouve finalement son compte dans la réalisation objective qui en résulte. Toutefois, les législations française et allemande de l'époque proscrirent déjà la concurrence déloyale (# 38, pp. 103-104); en réalité, il s'agit moins de limiter les moyens de la concurrence que d'en éliminer «ce qui n'est pas de la concurrence au sens social», puisque que la société n'en tire aucun profit (# 39, pp. 104-107).

Le rôle restrictif des morales est assez ambigu (# 40, pp. 107-110). Certes, les morales de renoncement, «ascétiques, altruistes, fatalistes réduisent... la concurrence et ses moyens» (p. 108); mais, ajoute SIMMEL, «la morale européenne typique» tolère d'autant mieux la concurrence que celle-ci est dirigée sur l'objet et dépouillée de facteurs subjectifs. Par ailleurs, dans une morale de l'affirmation de soi, on s'accommode «des cruautés de la concurrence» grâce au sentiment de satisfaction et de justice éprouvé lorsque le moi devient déterminant en face des forces extérieures (p. 110).

II. EFFETS SUR LA STRUCTURE INTERNE DE CHAQUE PARTIE

Comme on l'a vu, SIMMEL marque fortement le passage entre le premier et le second volet de son exposé. Consacrés à l'examen des effets du conflit sur la structure interne de chaque partie, les onze paragraphes de ce second volet ne comportent que ce seul thème, développé en trois points.

1. Selon un procédé habituel chez lui, SIMMEL part d'un premier constat (# 41, pp. 110-114), tiré de l'expérience quotidienne: «Un conflit entre deux individus peut très facilement modifier l'un d'entre eux, non seulement dans sa relation à l'autre, mais aussi en lui-même; et ceci... en posant des conditions préalables, en procédant à des modifications et à des adaptations internes parce qu'elles sont adéquates à la poursuite du conflit» (pp. 110-111). Il s'agit principalement de la nécessité de «rassembler ses esprits et ses forces», de concentrer toutes ses énergies. La même chose vaut pour un groupe, qui doit «resserrer fermement tous ses éléments» lorsqu'il se trouve en situation de combat (p. 111).

2. Paradoxalement, la même unité est souvent souhaitable chez l'adversaire (# 42, pp. 114-115). Même si la désorganisation de l'adversaire peut avoir certains avantages, elle entraîne

une dispersion du conflit. «L'organisation unitaire de l'adversaire» est finalement profitable: «Elle permet au combat lui-même d'être plus concentré, plus facile à maîtriser, capable d'assurer une paix durable et véritablement universelle» (p. 115).

3. Quels sont donc les effets unificateurs internes du conflit? SIMMEL distingue ici deux principaux cas de figure: celui du groupe homogène aux prises avec une force extérieure et celui des personnes ou groupes disparates, unifiés par le conflit contre un même ennemi.

- Lorsqu'un groupe homogène entre en conflit avec un ennemi externe, ses relations internes deviennent habituellement plus claires et plus fermes (# 43, pp. 115-117), même si cette clarification passe par scission ou l'exclusion de certains membres: l'état de conflit «resserre si fort les éléments et leur fait subir une impulsion si unitaire, qu'ils sont obligés soit de se supporter, soit de se repousser complètement» (p. 117).

Les écarts à l'unité, dans le groupe en conflit, ne peuvent être tolérés que jusqu'à un certain point (# 44, pp. 117-123), comme en témoignent, de manière différente, l'*Église catholique* qui se montre souple à l'égard de ceux parmi ses dissidents ou marginaux qu'elle estime néanmoins utiles dans sa lutte contre les hérésies, les *femmes* qui font preuve d'intolérance vis-à-vis celles d'entre elles dont le comportement, jugé immoral, constitue une menace pour toutes les autres, et les *partis politiques* dont la vigueur s'est accrue lorsqu'ils se sont débarrassés des «éléments portés aux médiations et aux compromis» (p. 122).

Enfin, si les groupes y gagnent habituellement en unité et en cohésion lorsqu'ils font face à un ennemi, les manifestations de tolérance de celui-ci, ou sa disparition pure et simple, peuvent s'avérer nuisibles (# 45, pp. 123-125): «La victoire totale d'un groupe sur ses ennemis n'est pas toujours heureuse... car cela diminue son énergie, qui garantit sa cohésion, et les forces de dissolution, toujours à l'oeuvre, gagnent du terrain... Il se peut même qu'à l'intérieur de certains groupes, il soit politiquement habile de veiller à ce que l'on ait des ennemis» (pp. 124-125).

- Un conflit peut également, à des degrés variables, unifier «des personnes et des groupes qui, sans cela, n'auraient rien à faire ensemble» (p. 125). L'énergie unificatrice du conflit est telle «qu'il suffit parfois que des éléments se réunissent... pour que d'autres instances y voient un acte menaçant et hostile» (# 46, pp. 125-126). De nombreux états unitaires ou fédéraux, tout comme les classes sociales, se sont constitués à l'occasion de conflits offensifs ou défensifs, auxquels ils ont perduré (# 47, pp. 127-129).

Dans d'autres cas, l'association ne se produit qu'*ad hoc* (# 48, pp. 129-132); parfois, il

s'agit d'une «fédération en vue d'une action isolée» (p. 129), d'une association en vue d'un conflit à contenu limité, voire d'ennemis habituels unissant leurs efforts pour se débarrasser d'un adversaire commun. SIMMEL note aussi qu'on peut n'être associé que par un sentiment commun (# 49, pp. 132-133), pensant notamment à la solidarité ouvrière abstraite ou à l'aversion éphémère d'un groupe de voyageurs devant un comportement grossier ou vulgaire.

Par ailleurs, la présence d'un danger chronique (# 50, pp. 133-135), tel un ennemi menaçant qui ne passe pas à l'attaque, peut renforcer l'unité de cercles qui ont tendance à diverger; l'action spécifique du facteur de rassemblement serait donc fonction de sa distance par rapport aux éléments sur lesquels elle s'exerce (p. 134).

SIMMEL conclut sa réflexion en énumérant cinq motifs pour lesquels les alliés sont souvent assez différents entre eux (# 51, pp. 135-137): faisant passer au second plan ce qu'ils ont de vraiment personnel, ils s'assemblent d'urgence et sans grande possibilité de choix, pour se livrer à une action située en dehors de leurs intérêts habituels; certains sont surtout attirés par les bénéfices anticipés de cette action plutôt que par son contenu, alors que d'autres emboîtent le pas parce qu'on a réveillé en eux une haine latente contre le même ennemi.

III. COMMENT UN COMBAT SE TERMINE

Le dernier volet de la réflexion de SIMMEL, qui se veut un appendice à une sociologie du conflit, porte sur «les formes dans lesquelles un combat se termine» (p. 141). Il ressort sept points des 12 paragraphes où ce thème se déploie.

1. Selon SIMMEL, la guerre et la paix alternent de façon continue (# 52, pp. 137-140), en prenant appui l'une sur l'autre. Les antagonismes générant la guerre se développent à partir de circonstances concrètes, à l'intérieur de l'état de paix (p. 140). La paix, cependant, «relève d'une démarche particulière» (p. 140) et produit des formes sociales originales.

2. L'alternance rythmique de la guerre et de la paix, dont chacun subit l'influence, serait la première motivation du besoin de paix (# 53, pp. 141-142) poussant les adversaires à mettre un terme au combat. Ce désir peut aussi être motivé, indirectement, par des facteurs tels que l'épuisement des forces ou «le détournement de l'intérêt du conflit par un intérêt supérieur dirigé vers un autre objet» (p. 142).

3. Il arrive que l'objet d'un conflit disparaisse brusquement (# 54, pp. 142-144). En pareil cas, la querelle se poursuit parfois encore, vainement et sans objet, avant que la structure

psychique de l'individu «se recompose en structure de paix» (p. 143).

4. La victoire (# 55, pp. 144-146) est un passage radical de la guerre à la paix. Elle a plusieurs variantes, dont la résignation d'une des parties, «une façon de se soumettre, d'avouer sa défaite ou de subir la victoire de l'autre sans avoir épuisé toutes ses forces ni ses possibilités de résistance» (p. 145). Cette attitude complexe relève à la fois de l'ascèse et de la noblesse; c'est en quelque sorte le dernier geste de liberté et de puissance du vaincu.

5. A l'opposé de la victoire, le compromis n'est possible que si l'objet du conflit est divisible, ou si l'on peut lui en substituer un autre. Aucun compromis ne saurait cependant être obtenu sans la volonté des deux parties de «mettre un terme à l'antagonisme en renonçant à l'enjeu et en offrant des dédommagements» (# 56, pp. 146-147). SIMMEL considère le compromis comme «l'une des plus grandes inventions de l'humanité», car elle marque «le début de toute économie civilisée» (# 57, pp. 147-149).

6. La réconciliation et ses effets sont traités en quatre paragraphes successifs. SIMMEL signale d'abord le caractère subjectif et irrationnel de la réconciliation (# 58, pp. 150-151): «L'esprit de conciliation est un état d'esprit primaire, qui, tout à fait au-delà des raisons objectives, cherche tout autant à achever le combat que l'esprit belliqueux» (p. 149). Apparentée au pardon, la réconciliation relève du «rythme mystérieux de l'âme» (p. 150) et comporte un élément mystique et religieux» (p. 151) que la raison seule n'arrive pas à comprendre.

La réconciliation affecte l'intensité de la relation de plusieurs manières. Il arrive qu'une relation réconciliée perde en intensité (# 59, pp. 151-152). Impossible à oublier, la rupture fait prendre conscience qu'on peut vivre sans l'autre; cette situation, interprétée comme «une sorte de trahison ou d'infidélité», entache la relation d'une «part de découragement et de méfiance des individus à l'égard de leur propres sentiments» (p. 152).

Si elle survient trop rapidement (# 60, pp. 152-153), la réconciliation peut n'être que superficielle. En effet, elle ne supprime pas les énergies latentes du conflit qui ne se sont pas actualisées et resurgiront à l'occasion: «De même qu'il ne faut pas apprendre trop vite,... il ne faut pas non plus oublier trop vite, si l'on veut que l'oubli déploie pleinement sa signification sociologique» (p. 153).

Dans les meilleurs cas, la relation réconciliée connaît une intensité plus grande (# 61, pp. 153-54): «Les tendances à sauvegarder l'union se détachent plus clairement et plus consciemment» sur le fond d'une rupture surmontée (p. 153). En outre, la discrétion envers le

passé donne une tendresse particulière à la relation et crée une certaine connivence entre les partenaires, davantage conscients qu'une nouvelle rupture pourrait s'avérer fatale.

7. Il existe des cas où il est impossible d'oublier, totalement ou en partie, le conflit avec l'autre. Pôle négatif de la réconciliation, la non-conciliation (# 62-63, pp. 154-157) affecte différemment les personnes selon le caractère plus ou moins unitaire de leur nature. Chez les «natures très unitaires» elle indique une modification irréversible de l'âme, dans sa couche la plus profonde. Chez les «natures différenciées intérieurement», on arrive à aimer l'autre malgré tout: «l'héritage psychologique du conflit est pour ainsi dire isolé» et intégré à la relation comme élément partiel de l'image globale de l'autre. Entre ces deux extrêmes, il y a bien sûr toute une gamme de situations intermédiaires «où la non-conciliation fait peser sur la paix, à des degrés divers, l'ombre du conflit» (p. 163).

Conclusion

L'essai de SIMMEL sur le conflit abonde en subtilités, nuances et exemples de toutes sortes qui font sa richesse, mais qui risquent d'en masquer la cohérence. Celle-ci se révèle toutefois lorsqu'on procède à un examen de ses fils conducteurs et de ses grands thèmes, comme j'ai tenté de le faire ici. A l'analyse, l'exposé s'avère, en définitive, mieux articulé que ne le laissait entrevoir une première lecture. Ce serait se priver d'un aspect important de la pensée de SIMMEL que de se contenter d'extraire quelques idées-maîtresses de cet essai avant d'avoir saisi cette logique de fond.

SIMMEL élabore cette réflexion, à caractère interactionniste, entre la guerre de 1870 et celle 1914-18, au moment où la société moderne prend forme, avec toute sa complexité. Jugée sévèrement par DURKHEIM, l'oeuvre sociologique de SIMMEL est négligée pendant plusieurs décennies en France (SIMON 1991: 369-70). Au lendemain de la guerre de 1939-45, toutefois, J. FREUND redécouvre la sociologie du conflit de SIMMEL, proche de «l'expérience authentique» et apte à prendre en compte «ce que les bons sentiments considéraient comme actes ou relations négatives» (FREUND dans SIMMEL 1992a: 7). Vers la même époque, quelques intellectuels américains s'y intéressent également alors que se préparent, au milieu de l'apparente harmonie sociale, les affrontements raciaux et la contestation étudiante des années soixante (COSER 1982: 8). Depuis, la sociologie du conflit de SIMMEL ne cesse d'influencer,

directement ou indirectement les analystes de la société moderne: selon BIRNBAUM (1992: 238), SIMMEL «inspire encore de nos jours la plupart des travaux portant sur cette notion» .

Parmi cette postérité de la pensée de SIMMEL, il faudrait faire une place de choix aux travaux de COSER (1982) et de FREUND (1983). Il se trouve également de nombreux auteurs qui, sensibles à des problématiques analogues, apportent une contribution importante à la sociologie du conflit. C'est le cas, notamment, de P. ANSART (1977), dont l'étude *Idéologies, conflits et pouvoir*, aborde le conflit surtout sous l'angle de la lutte idéologique contre les pouvoirs (voir aussi MONROY – FOURNIER 1994). Une étude plus complète devrait évidemment prendre en compte cette réception de la sociologie du conflit de SIMMEL et ses compléments contemporains.

Bibliographie

ANSART, Pierre

1977 *Idéologies, conflits et pouvoirs*, Sociologie d'aujourd'hui; Paris: Presses Universitaires de France.

BIRNBAUM, Pierre

1992 « Conflits », dans *Traité de sociologie*, sous la dir. de R. Boudon; Paris: Presses Universitaires de France, pp. 227-261.

BOUDON, Raymond

1985 « Simmel (Georg) », *Encyclopedia Universalis* 16: 921-923.

1998 « *Les problèmes de la philosophie de l'histoire de Simmel : l'explication dans les sciences sociales* », dans *Études sur les sociologues classiques*, Paris, Presses Universitaires de France, pp. 165-218.

BOUDON, Raymond - BOURRICAUD, François

1986a « Conflits sociaux », dans *Dictionnaire critique de la sociologie* (2e éd.), Paris: Presses Universitaires de France, pp. 90-96.

1986b « Simmel, Georg », dans *Dictionnaire critique de la sociologie* (2e éd.), Paris: Presses Universitaires de France, pp. 522-527.

COSER, Lewis

1982 *Les fonctions du conflit social*, trad. M. Matignon; Sociologies; Paris: Presses Universitaires de France (regroupe des études de 1956, 1967 et 1972).

- FREUND, Julien
1983 *Sociologie du conflit*, La politique éclatée; Paris: Presses Universitaires de France.
- FRISBY, Georg
1984 *Georg Simmel*, Key Sociologists; Chichester: Elis Horwood.
- GUTH, Suzie
1986 « Le conflit et la morphogénèse des groupes », dans *Georg Simmel. La sociologie et l'expérience du monde moderne*, P. Watier, dir.; Sociétés; Paris: Méridiens Klincksieck, pp. 207-220.
- MONROY, Michel – FOURNIER, Anne
1994. *Figures du conflit*, Le sociologue; Paris, Presses Universitaires de France.
- SIMMEL, Georg
1904 « The Sociology of conflict » trsl. A.W. Small; *American Journal of Sociology* 9: # 4, 490-525; # 5, 672-689; # 6, 798-811.
1981 *Sociologie et épistémologie*, Introd. J. Freund; trad. L. Gasparini; Sociologies; Paris: Presses Universitaires de France.
1992a *Le conflit*, trad. S. Muller; préf. J. Freund; Saulxures: Circé (extrait de *Soziologie* 1908). 2^e éd. revue, 1995.
1992b «Der Streit», dans *Soziologie. Untersuchungen über die Formen der Vergesellschaftung*, Georg Simmel - Gesamtausgabe, 11; Hrsgb, von O. Rammstedt; Frankfurt am Main: Suhrkamp, chap. 4, pp. 284-382 (reproduit l'éd. de 1908).
1999 « Le conflit », dans *Sociologie. Études sur les formes de la socialisation*, Paris, Presses Universitaires de France, pp. 265-346.
- SIMON, Pierre-Jean
1991 « Simmel: l'interaction sociale », dans *Histoire de la sociologie*, P.U.F. Fondamental; Paris: Presses Universitaires de France, pp. 365-380.
- VANDENBERGHE, Frédéric
2000 *La sociologie de Georg Simmel*, Repères; Paris, La découverte.
- WATIER, Patrick
1994 « G. Simmel et la sociologie actuelle », *Société* n° 40: 165-175.

NOTE

¹ Dans la première édition de la traduction française, un paragraphe a été omis, sans doute par inadvertance. Il s'agit du paragraphe suivant (SIMMEL 1992b: 314-315), à insérer en p. 63 (entre «... grâce à laquelle il est facile de la rejeter sur l'autre.» et «La sensibilité sociologiques aux différences et l'importance accrue du conflit...»):

Dans des relations où, en vertu de leur nature, la paix devrait régner, l'amertume singulière des conflits apparaît comme une confirmation positive de l'évidence que des relations manifestent leur intimité et leur force par l'absence de différences. Cependant cette évidence est loin d'être sans exceptions. Il est impensable qu'aucune occasion de conflit ne survienne dans des communautés très intimes, telle que le mariage, qui dominant ou du moins affectent la vie dans tout son ensemble. Ne jamais leur céder, mais les anticiper de loin, s'en écarter par avance grâce à des concessions mutuelles, ce n'est en aucune façon toujours le fait de l'inclination la plus pure et la plus profonde; ceci provient plutôt d'élans très affectueux, vertueux et loyaux, mais auxquels il manque l'abandon ultime et inconditionnel du sentiment. Conscient de cette retenue, l'individu s'efforce de maintenir le lien exempt de tout ce qui pourrait lui porter ombrage, en manifestant à l'extrême de l'amitié, de la maîtrise de soi, de la reconnaissance, pour compenser autrui de cette lacune, mais surtout pour calmer sa propre conscience devant la fausseté plus ou moins prononcée de son comportement, à laquelle la conscience la plus droite, voire la plus passionnée, ne peut échapper — car il s'agit ici de sentiments qui ne dépendent pas de la volonté, mais qui vont et viennent comme des puissances du destin. L'insécurité perçue à la base de telles relations nous pousse souvent, par désir de les préserver à tout prix, à exprimer une abnégation démesurée, à leur assurer une sécurité quasi mécanique en évitant par principe toute possibilité de conflit. Quand on est conscient que ses propres sentiments sont irrévocables et sans réserve, on n'a pas besoin de cette garantie de paix absolue, parce qu'on sait qu'aucune secousse ne peut ébranler le fondement de la relation, auquel on se raccrochera constamment. Plus un amour est fort, mieux il encaisse le coup, et la crainte, ressentie par un plus faible, de ne pas pouvoir en supporter les conséquences, ne l'effleure même pas. En dépit du fait qu'une dispute peut avoir des conséquences plus tragiques entre des amis intimes que des étrangers, il découle donc de ces analyses qu'une relation assise en profondeur en viendra souvent à ce point, tandis que maintes autres, certes bonnes et morales, mais enracinées dans une profondeur de sentiment moindre, se dérouleront apparemment de manière beaucoup plus harmonieuse et non-conflictuelle.

Une erreur s'est également glissée dans la numérotation des notes des pp. 162-163 qui doivent être décalées d'une unité à partir de la note 6 (= 5, etc.).